

NG.J
RESIDENCE DU RUANDA
TERRITOIRE DE RUHENGARI

le 5 mars 1953

N° 481 / Sec.1

OBJET:
NEYRINCK Jean

A Monsieur le Gouverneur de la
Province de Bukavu

à

B U K A V U .-

Ruhengeri



4664

Monsieur le Gouverneur,

Comme suite à votre lettre n°11/312/1.44 du
30 janvier 1953, j'ai l'honneur de vous faire tenir,
en annexe, les deux exemplaires du Procès-Verbal admi-
nistratif d'interrogatoire du sieur Neyrinck.

L'ADMINISTRATEUR DE TERRITOIRE,

p.o

L'Agent Territorial,

CROONENBORGH V.,

RUANDA URUNDI

Résidence : RUANDA
Territoire : RUHENGERRI

Transmis à Monsieur le Gouverneur

de la Province de B U K A V U
Ruhengeri le 5 mars 195 3

P. V. — No 304/NEVEJANS.-

Le Commissaire de Police
AGENT TERRITORIAL PRINCIPAL
L'Officier de Police judiciaire **D. NEVEJANS.-**

PRO JUSTITIA

~~XXXXXXXXXXXX~~

Prévenu :

L'an mil neuf cent cinquante 3 le cinquième jour du mois
de M a r s vers II heures.

Devant Nous NEVEJANS, DANIEL, A. ~~Commissaire de~~

~~Police~~ — ~~Officier de Police judiciaire à compétence générale~~ **Agent Territorial Pbl**

à R u h e n g e r i comparait 1^e ~~nommé~~ **Sieur NEYRINCK**
Jean, Marie Georges, fils de Georges, Frederic (ev)

Prévention :

et de David Marie- Louise (ev) né à Anvers le 29 mars
1923, célibataire, nationalité belge, domicilié à Anvers
rue de l'Etoile, 22, Belgique, résidant à Ruhengeri,
province Ruanda-Urundi, profession colon, immatriculé
à Usumbura, le 1/12/1947 sous le n° 30, f° 87, vol I,
qui après avoir prêté serment répond comme suit à nos
questions (comparait seul) l'interrogatoire se faisant
en langue française à la demande du comparant.

Plaignant :

Q: Avez-vous reçu ou remis des journaux clandestins
de (ou à) Sieur de HASQUE, Joseph, Corneille, Marie
Valentin, Vincent né à Anvers le 3 décembre 1925 et
y résidant, Longue RUE d'Argile 314?

Objets saisis :

R: Je ne m'en souviens pas, mais pour autant que je
connaisse l'intéressé, il me semble fort probable qu'il
se soit occupé de travaux pareils.-

En foi de quoi nous avons dressé le présent
procès-verbal aux jour, mois et an que ci-dessus et pro-
cès-verbal que nous signons avec le comparant.-

Je jure que le présent procès-verbal est
sincère.-

Observations :

L'Agent Territorial Principal,-

D. NEVEJANS.-

C — 43 **Le Comparant**

Neve
NEVEJANS

571/SEC. 1

• J D •

Rec'd 27-2-1985 554
Mr. Karyans

chaleur l'Administrateur de l'arrondissement
de et à QUÉBEC (QU)

Le Gouvernement de l'Etat

et ses annexes:

ongle et 1/2 d'indicateur de territoire.

Objet Heyrinck, Jean.

Fig. 2. Diagram of a mass-spring-type joint.

Pour l'Administrateur de Territoire
le Secrétaire de Territoire, Rosch.



MUL/et.
CONGO BELGE
PROVINCE DU KIVU

SERVICE DE LA JUSTICE
ET DU CONTENTIEUX.

Annexes: 2

OBJET:

NEYRINCK, Jean.

Bukavu, le 30 janvier 1953.

N° 11/312/I.4.

Monsieur l'Administrateur du Territoire
à
LUBERO

Monsieur l'Administrateur de Territoire,

J'ai l'honneur de vous transmettre en annexe copie de la dépêche ministérielle N° Apajm-21/76 du 6 janvier 1953, et copie d'une note du Commissaire de l'Etat concernant Monsieur NEYRINCK, Jean, qui résiderait actuellement dans le territoire de Lubero.

Je vous prie de bien vouloir me faire parvenir deux exemplaires du P.V. administratif d'interrogatoire.

Pour le Gouverneur de Province,
LE SECRETAIRE PROVINCIAL, ff.
L. MERTENS,

L. Mertens.

689 / 10
9.2.53

1 annexe.

BRUXELLES, le 6 janvier 1953.

N° Apajm-21/76.

Monsieur le Gouverneur,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir, pour exécution, en ce qui concerne le sieur NEYRINCK une note du Commissaire de l'Etat Verheyden.

Je suis à votre disposition pour transmettre à qui de droit le procès verbal d'interrogatoire.

Pour le Ministre;
Au nom de l'Inspecteur Royal des Colonies,
Le Conseiller
Sé/ N. CONRET.

eur le Gouverneur
du Ruanda-Urundi
USUMBURA.

NOTA AAN DE HEER MINISTER VAN KOLONIËN.

In opdracht van de Controlecommissie voor Weerstanders door de Sluikpers te ANTWERPEN, heb ik de eer U te verzoeken het nodige te doen, ten einde de Heren :

- NEYRINCK, Jean, Kibungu via Kigali- Ruanda-Urundi (Belgisch Kongo).
- SCHUYVAERTS, Luc, V/a Cobelruit- B.P. 68 Matadi (Belgisch Kongo),

te laten verhoren betreffende de activiteit van de genaamde de HASQUE, Joseph, Corneille, Marie, Valentin, Vincent, geboren te ANTWERPEN op 3/12/1925 en er wonende Lange Leemstraat, 214.

Het ware wenselijk getuigen de volgende vragen te stellen:

- 1º) hebben zij sluikbladen gegeven of ontvangen van belanghebbende ?
- 2º) zo ja - welke sluikbladen ?
- 3º) gaven of kregen getuigen de sluikbladen regelmatig ? Met welke tussenperiodes ? Hoeveel exemplaren telkens van ieder blad ? Telkens per afgifte ?
- 4º) van wanneer en tot wanneer gaven of kregen getuigen de bladen ?
- 5º) waar en op welke wijze werden de bladen overhandigd ?

DE HOOFDSTAATSCOMMISSARIS d.d.,
A. Verheyden.